

Réponse du Conseil administratif à la motion du 7 mars 2018 de M^{mes} et MM. Maria Pérez, Brigitte Studer, Ariane Arlotti, Annick Ecuyer, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli, Gazi Sahin, Amanda Gavilanes et Albane Schlechten: «Sommes-nous tous égaux en matière d'accès à la Ville?»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- que la Ville est un espace genré;
- qu'officiellement, se déplacer dans l'espace public est accessible à tout le monde de manière égale et tout le monde a un accès libre aux rues et aux espaces publics;
- que ce même espace public est majoritairement conçu, construit et approprié par les hommes;
- que diverses études relèvent que hommes et femmes n'investissent pas l'espace urbain de la même manière;
- que c'est surtout le soir et la nuit que l'on observe des différences de pratique entre hommes et femmes en ville;
- que les femmes adoptent des «stratégies» quand elles marchent dans la ville, alors que les hommes ne se posent pas ce genre de question;
- que les femmes peuvent choisir de ne pas sortir après une certaine heure, de porter certains vêtements et d'éviter certains périmètres;
- que les femmes ont intégré dès leur plus jeune âge qu'elles sont en danger dans la rue, la nuit;
- que des études ont prouvé que les femmes occupent moins de place que les hommes dans la rue. Elles se déplacent moins et ne stationnent pas,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prendre en compte dès à présent la responsabilité de l'urbanisme dans le sentiment d'insécurité éprouvé par les femmes lorsqu'elles se déplacent en ville;
- de constituer des jurys paritaires (femmes/hommes) lors de tout concours d'aménagement de notre territoire;
- de faire un recensement des endroits de la Ville qui sont des points d'évitement de la part des femmes, en mettant en place par exemple des «marches exploratoires» réalisées par des expertEs (Bureau de la promotion de l'égalité, le 2^e Observatoire, Viol-Secours, etc.);
- d'intégrer l'indicateur d'égalité dans l'élaboration de tous les projets d'investissements urbains.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Depuis 2017, dans le cadre de sa politique de promotion de l'égalité entre femmes et hommes, la Ville de Genève développe progressivement les réflexions autour des enjeux de genre dans l'espace public, d'abord à travers le programme Genre et sports (www.geneve.ch/genre-sports), puis à travers le plan d'action Objectif zéro sexisme dans ma ville (OZSV) (www.geneve.ch/zero-sexisme). Ces réflexions portent tant sur l'accès à l'espace public que sur ses usages ou encore ses aménagements.

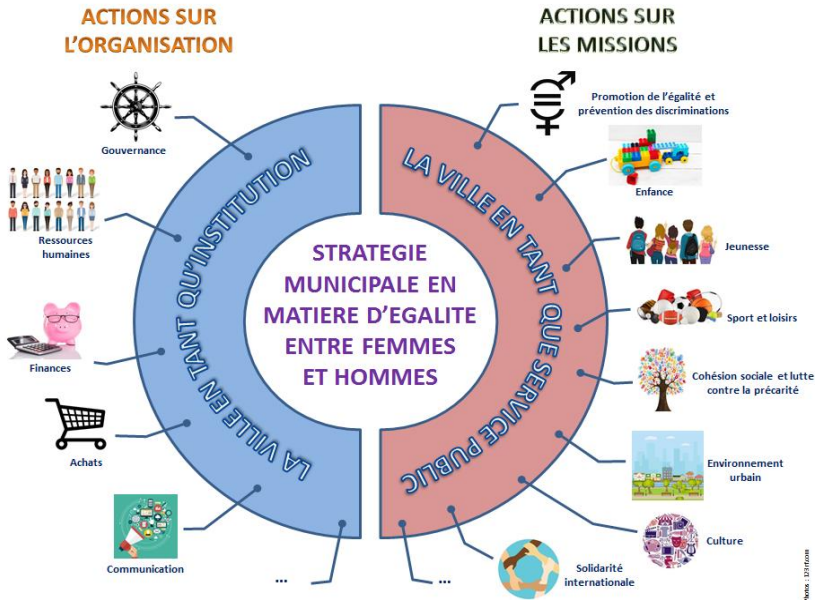
Parmi les projets menés jusqu'à présent, il est notamment important de mentionner:

- Le midi du DD du 13 novembre 2018 intitulé «Genre et espace public»: organisé conjointement par le Service Agenda 21 – Ville durable (A21) et le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) à destination du personnel municipal, il a fait intervenir deux expertes de la plateforme de recherche et d'action Genre et ville, Chris Blache, anthropologue urbaine, et Pascale Lapalud, urbaniste.
- L'atelier mobile Espaces nocturnes organisé par l'association Les intégrales et soutenu par le Service A21 dans le cadre de la Quinzaine de l'urbanisme en septembre 2019. Cette marche sensible à travers les quartiers des Vernets, de la Jonction et de Plainpalais a donné lieu à un compte rendu et permis d'interroger la perception des espaces nocturnes et les caractéristiques qui composent un espace urbain inclusif.
- L'enquête «Genève, une ville égalitaire?» sur les pratiques des femmes dans les espaces publics, menée en 2019-2020 par la professeure Marylène Lieber et son équipe. Les focus groups menés dans le cadre de l'enquête ont permis de récolter les retours de plus de 80 femmes sur leur rapport à l'espace public. Une série de recommandations ont été formulées en conclusion du rapport, pour permettre à la Ville de compléter son plan d'action Objectif zéro sexisme dans ma ville, notamment sous l'angle des politiques liées à l'aménagement urbain.

Ces différents projets ont permis de lancer le débat sur la prise en compte du genre dans l'accès à la ville, d'entamer la sensibilisation des professionnel-le-s et du grand public ainsi que les réflexions sur la prise en compte des enjeux de genre dans les missions et prestations liées à l'environnement urbain.

Aujourd'hui, des discussions sont en cours entre le Service A21, l'AGCM et le Service d'urbanisme (URB) pour aller plus loin et mettre en place une série de mesures complémentaires. Ces mesures seront articulées à la Stratégie égalité 2020-2030 adoptée par le Conseil administratif, qui définit «l'environnement urbain» comme l'un des domaines prioritaires dans le champ de la promotion de

l'égalité, et intégrées à la feuille de route égalité de la présente législature, actuellement en cours de consolidation.



Parmi les pistes d'action identifiées pour la période 2022-2025 figurent les mesures suivantes:

La sensibilisation/formation des professionnel-le-s:

- Organiser une sensibilisation de l'équipe de direction de l'AGCM aux enjeux de sexisme et de genre dans l'espace public (premier semestre 2022).
- Organiser une action de sensibilisation ou de formation à destination des professionnel-le-s de l'aménagement urbain et de l'espace public en Ville de Genève (département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) (deuxième semestre 2022).
- Organiser une action de sensibilisation des professionnel-le-s de l'aménagement sur les enjeux liés au genre dans l'espace public (par exemple dans le cadre de la Quinzaine de l'urbanisme 2022 ou 2023).

L'échange de bonnes pratiques:

- Intégrer des échanges de bonnes pratiques sur la prise en compte des enjeux de genre dans l'espace public lors des rencontres avec d'autres villes suisses ou européennes (visites de terrain) (2022-2025).
- Inviter des villes et/ou des organisations suisses ou européennes à présenter leurs bonnes pratiques lors d'actions de sensibilisation (2022-2025).

L'intégration transversale progressive des enjeux de genre dans les projets liés à l'aménagement:

- Mettre sur pied une collaboration avec l'association LARES pour l'organisation du premier LARES on tour (concept de diagnostic participatif d'un aménagement urbain) à Genève au printemps 2022.
- Mener une expérience pilote sur un projet d'éclairage public pour en tirer des bonnes pratiques, selon un calendrier encore à déterminer.
- Mener une expérience pilote de prise en compte des enjeux de genre sur un projet global d'aménagement de l'espace public sur le territoire communal et en tirer des bonnes pratiques. Parmi les projets d'aménagement envisagés pour la mise en œuvre de cette expérience pilote figure celui de l'esplanade des Vernets, dont le concours sera lancé début 2022.
- Par la suite, d'autres projets d'aménagement pourraient faire l'objet d'expériences pilotes, en lien notamment avec la question des parcs, des déplacements nocturnes vers et depuis les lieux de fête ou encore des déplacements à vélo.

L'intégration transversale progressive des enjeux de genre dans les processus liés à l'aménagement:

- Intégrer une perspective de genre dans le renouvellement du plan directeur communal (PDCom), notamment en:
 - intégrant les données récoltées ces dernières années,
 - réalisant une cartographie des lieux d'évitement recensés,
 - identifiant les configurations de lieux qui reviennent comme étant problématiques,
 - analysant la part de responsabilité des aménagements et le cas échéant en proposant des modifications, en complément des actions de sensibilisation.
- Intégrer le principe des jurys paritaires lors des concours pour des projets d'aménagement.

Dans un premier temps, une rapide analyse de la composition des jurys lors des concours pour des projets d'aménagement organisés depuis 2015 a permis d'avoir une vision plus précise de l'équilibre des genres. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après.

Concours	Date	Hommes	Femmes	% femmes
BAC	2021	8	5	38%
Liotard	2021	6	5	45%
Cornavin	2020	12	8	40%
Site des Vernets	2019	11	5	31%
MEP Cornavin – espaces publics	2018	19	5	21%
Bastion Saint-Antoine	2017	11	5	31%
MHN	2017	8	2	20%
Vernier 115	2015	10	4	29%
Rond-Point de Rive	2015	11	6	35%
% moyen de femmes dans les jurys des concours				32%

Des contacts seront pris avec la SIA pour engager le dialogue sur cette thématique et déterminer quelles mesures pourraient être mises en place de manière articulée pour favoriser une meilleure représentation des femmes dans les jurys des concours. Les mesures les plus pertinentes pourront ainsi être mises en œuvre à partir de 2022 pour favoriser l'intégration des enjeux d'égalité dans la composition des jurys.

Ces deux mesures viendront s'ajouter à la révision du modèle rédactionnel d'une proposition en mai 2021, qui intègre désormais l'obligation de décrire comment le projet développé tient compte des enjeux de genre dans ses différentes étapes, ainsi que l'impact anticipé du projet sur la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations.

La récolte de données et la participation:

- Développer une ou des actions sur les enjeux de genre dans l'espace public en collaboration avec des associations et institutions partenaires (marches ou balades exploratoires, etc.).
- Favoriser la récolte et la diffusion de données locales, complémentaires à l'enquête «Genève, une ville égalitaire?», sur les enjeux de genre dans l'espace public.

Ces différentes mesures feront l'objet d'un bilan à la fin de la législature afin de capitaliser sur les expériences menées et les bonnes pratiques dégagées. Des mesures complémentaires pourront alors être définies pour poursuivre le travail engagé lors de la législature suivante.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez